



Commentaires sur le premier traité international de lutte contre le tabac. (OMS)

Rubrique : actualités - Date : mardi 4 mars 2003

L'AFP, le Figaro, les Echos, la Croix de lundi et le Journal du Dimanche signalent que les Etats membres de l'OMS ont adopté ce week end le texte final du premier traité international de lutte contre le tabac.

L'AFP souligne que les Etats se sont mis d'accords sur les derniers points non résolus et notamment sur l'interdiction de la publicité. La convention prévoit que chaque Etat « dans le respect de sa constitution, instaure une interdiction totale de toute publicité en faveur du tabac ainsi que de la promotion et du parrainage » mais que les Etats qui en raison de leur constitution ne pourront pas appliquer des interdictions appliqueront des restrictions. Toutefois, en ce qui concerne la responsabilité des industriels du tabac dans les dommages causés à la santé des fumeurs, l'agence de presse note que le texte « se contente d'affirmer » que les questions de responsabilité sont « un aspect important de la lutte antitabac » et que dans cette perspective « les parties envisageront de prendre au besoin des mesures législatives ou de promouvoir leurs lois existantes concernant la responsabilité civile ou pénale, y compris l'indemnisation si nécessaire ». L'agence qui précise que la Convention sera présentée à la conférence annuelle des 192 Etats à Genève, du 19 au 28 mai prochains, indique que le texte entrera en vigueur après la 40ème ratification. D'après l'agence, dans ce document, les parties reconnaissent que les mesures financières et fiscales sont « un moyen efficace et important » pour réduire la consommation et elles s'engagent aussi à adopter ou renforcer leur législation pour protéger leur population de l'exposition à la fumée dans les lieux et transports publics ainsi que sur les lieux de travail. Figurent également dans la convention, l'obligation de mises en garde sur les paquets de cigarettes, la sensibilisation du public, l'interdiction de vente aux mineurs, le traitement de la dépendance, la lutte contre la contrebande.

Pour le Figaro « la panoplie des mesures que vient d'adopter l'OMS est vaste » ». Le journal qui affirme que « l'ambition était (&) de créer un instrument juridique qui ait une véritable substance tout en étant acceptable par le plus grand nombre » estime que « le résultat entre parfaitement dans ce cadre, même si plusieurs pays (&) ont manifesté de grandes réserves et gardent l'espoir d'obtenir une modification du texte avant mai ». Le quotidien développe les principaux points de la convention (voir AFP) pour préciser que seront « notamment bannies des expressions qualifiées de trompeuses comme « légères » ou « ultra légères » ou « à faible teneur en goudron » » et souligner aussi que « la plus vive controverse a porté sur l'interdiction de la publicité et des campagnes de promotion » avec au final une convention qui en raison des « impératifs constitutionnels de certains Etat » offre « une formule moins rigide appelant non pas à l'interdiction mais à la « diminution » de la publicité ». Regrettant ce « compromis (qui) affaiblit (&) la portée de l'initiative » le journal convient toutefois que « c'est à ce prix que l'adoption finale a été obtenue ». Le Figaro précise ensuite qu'ont été prévues des études visant à bloquer la publicité transfrontalière (télévision, satellite, internet) et que le traité suggère aux parties de poursuivre leurs actions législatives afin de rendre les industriels du tabac responsables des coûts suscités par l'usage de la cigarette, un point que le journal juge « majeur » car il « apporte un appui manifeste (&) à tous ceux qui se retournent contre les manufacturiers ». Dans un encadré intitulé « des cigarettiers manipulateurs » le journal revient sur « le comportement subversif de l'industrie du tabac ». Point sur le rapport de l'OMS de 2000 qui dévoilait leurs manœuvres pour contrer l'Organisation et qui se fondait sur les archives que les cigarettiers avaient été sommés de rendre publiques par la justice américaine. Ainsi, les cigarettiers se sont dissimulés derrière divers organismes « pseudo universitaires » « prétendument indépendants » pour défendre leurs intérêts. Ils ont contré l'OMS sur la base de rapports scientifiques émanant d'experts dont les liens avec l'industrie du tabac étaient cachés. Ils ont financé de manière occulte la FAO et des représentants de pays en voie de développement pour qu'ils résistent à l'OMS. Ils ont organisé de grands événements les jours où se déroulaient

Commentaires sur le premier traité international de lutte contre le tabac. (OMS)

des manifestations de l'OMS sur le tabac afin de détourner l'attention des médias.

Les Echos, la Croix et le Journal du dimanche reprennent les mêmes éléments que l'AFP